



Conseil économique et social

Distr. générale
7 octobre 2014
Français
Original : anglais

Session de fond de 2014

Débat de haut niveau

Compte rendu analytique de la 34^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 9 juillet 2014, à 9 heures

Président : M. Dabbashi (Vice-Président) (Libye)

Sommaire

Examen ministériel annuel : Régler les problèmes existants et nouveaux afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement en 2015 et de préserver à l'avenir les acquis du développement (*suite*)

Exposés nationaux volontaires : Thaïlande, Mexique et Géorgie

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).

14-57189 (F)



Merci de recycler



En l'absence de M. Sajdik (Autriche), M. Dabbashi (Libye), Vice-Président, prend la présidence.

La séance est ouverte à 9 h 20.

Examen ministériel annuel : Régler les problèmes existants et nouveaux afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement en 2015 et de préserver à l'avenir les acquis du développement (suite)

Exposés nationaux volontaires : Thaïlande, Mexique et Géorgie (E/2014/59, E/2014/65 et E/2014/72)

1. **Le Président** dit que la présentation d'exposés nationaux volontaires qui fait partie intégrante de l'examen ministériel annuel a permis au Conseil d'étudier les moyens de combler le retard pris dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), fourni une instance de dialogue entre les organes chargé de l'élaboration des politiques à l'échelon international et les responsables de leur application au niveau national, et offert une occasion d'établir des liens entre les domaines normatifs et opérationnels du développement dans les activités des organismes des Nations Unies. Il serait toutefois utile de mettre en place un mécanisme permettant aux États qui présentent des exposés de rendre compte au Conseil des progrès qu'ils ont réalisés dans l'application des recommandations issues de ce dialogue et de relier les exposés aux travaux du système des Nations Unies visant à renforcer les capacités. En outre, l'introduction d'un cadre analytique normalisé pourrait faciliter le dialogue et optimiser les résultats de l'examen. En 2014, les exposés contribueront à l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015.

2. **Le Président** invite M. Mahmoud Mohieldin, Secrétaire général et Envoyé spécial du Président du Groupe de la Banque mondiale pour les objectifs du Millénaire pour le développement, le processus d'élaboration du programme de développement pour l'après-2015 et le développement financier, à faire office de modérateur lors des exposés nationaux volontaires.

Thaïlande (E/2014/59)

3. **M. Phuangketkeow** (Observateur de la Thaïlande), Ministre par intérim des affaires

étrangères, dit que son pays a accompli des progrès considérables dans la réalisation de plusieurs objectifs du Millénaire pour le développement. Il a notamment atteint l'objectif 1 consistant à réduire de moitié la pauvreté, même s'il reste encore beaucoup à faire si l'on veut réduire encore la proportion de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté et éliminer les inégalités géographiques. L'objectif 7, relatif à la préservation de l'environnement, requiert également de nouveaux progrès, notamment en ce qui concerne la réduction des émissions de dioxyde de carbone, l'évacuation des déchets et la mise en place d'une gestion intégrée de l'environnement.

4. L'économie d'autosuffisance prônée depuis 1975 par le Roi Bhumibol Adulyadej et reconnue par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est au cœur de l'approche adoptée par la Thaïlande. Les gouvernements successifs n'ont cessé de manifester leur ferme attachement politique aux OMD et d'œuvrer à leur réalisation, même lors de périodes d'incertitude politique. La société civile a joué un rôle essentiel en surveillant les efforts déployés par le Gouvernement. La couverture sanitaire universelle illustre le succès de l'approche axée sur l'être humain qui fait appel à la participation de toutes les parties prenantes. En 2002, la Thaïlande a offert à ses citoyens une couverture sanitaire universelle malgré un PIB par habitant inférieur à 1 500 dollars, montrant ainsi qu'une telle mesure peut être à la portée des pays en développement. Ce système de couverture sanitaire a contribué à éliminer la pauvreté, amélioré la santé ainsi que la qualité de vie de la population, et réduit le coût à long terme des soins médicaux. Située dans la région du monde la plus exposée aux catastrophes, la Thaïlande s'attache particulièrement à intégrer la réduction des risques de catastrophe dans son programme de développement national. Elle est convaincue que la préparation et la réduction des risques sont, à terme, des stratégies plus économiques que les interventions d'urgence après une catastrophe.

5. Les politiques de développement doivent se fonder sur des éléments concrets et fixer des objectifs adaptés à la composition démographique des populations bénéficiaires. L'existence d'institutions responsables et transparentes constitue une condition préalable indispensable; l'absence d'état de droit entraverait fatallement le développement. Le Gouvernement thaïlandais est un ferme partisan de l'intégration et de la coopération régionales, qui

concourent à la réduction des inégalités aussi bien entre les pays qu'à l'intérieur de ceux-ci. Dans les pays en développement ayant des besoins particuliers, tels que les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, il convient de renforcer les capacités dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation, qui sont tous essentiels au développement. L'Agence thaïlandaise de coopération internationale en faveur du développement est prête à partager son modèle de développement avec d'autres pays en développement. Il est essentiel que le passage au programme de développement pour l'après-2015 se déroule sans heurt et que la question des OMD qui n'ont pas encore été atteints fasse partie du débat.

6. **M. Diallo** (Observateur du Sénégal), prenant la parole en tant que critique des exposés, se réjouit de constater que le Gouvernement thaïlandais a déjà réalisé la plupart des OMD et qu'il les aura probablement tous atteints d'ici à 2015. Il salue également sa volonté résolue d'assurer le plein emploi et de combattre les maladies non transmissibles comme la tuberculose, les maladies coronariennes et le cancer. Les programmes de coopération avec le Sénégal dans les domaines de la santé et de la pêche illustrent les progrès notables accomplis par la Thaïlande en matière d'aide au développement. Le rapport national met toutefois en évidence le fait que la Thaïlande doit surmonter un certain nombre d'obstacles à la réalisation des OMD, notamment dans les domaines de la nutrition de l'enfant, du niveau de vie des travailleurs, de la santé, y compris concernant la prévalence du VIH, de l'éducation, des services publics et des inégalités entre les zones rurales et urbaines. Elle doit aussi accorder une attention plus soutenue aux groupes vulnérables, dont les migrants.

7. M. Diallo s'enquiert des mesures envisagées pour réduire les taux de mortalité infantile et maternelle, démesurément élevés dans les régions montagneuses. Il souhaite également obtenir des informations complémentaires concernant le rôle du secteur privé dans la réalisation de l'objectif 8 concernant la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement. Enfin, il se demande dans quelle mesure la philosophie de l'autosuffisance a eu des incidences sur la réalisation des OMD et pourrait influer sur la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015.

8. **M. Yoshikawa** (Japon), prenant la parole en tant que critique des exposés, dit que la Thaïlande a accompli des progrès remarquables dans la réalisation des OMD. La délégation japonaise espère que ce pays parviendra à surmonter les difficultés politiques qu'il a récemment rencontrées et rétablira rapidement la démocratie. Mentionnant le Ministère thaïlandais du développement social et de la sécurité humaine, le représentant du Japon s'interroge sur la valeur ajoutée que la sécurité humaine pourrait apporter au programme de développement pour l'après-2015. Il souhaiterait également savoir comment la Thaïlande intègre la charge budgétaire que représente la couverture sanitaire universelle dans ses politiques économiques et demande des précisions concernant la partie du rapport consacrée à la bonne gouvernance.

9. **M. Nguyen The Phuong** (Observateur du Viet Nam), prenant la parole en tant que critique des exposés, dit que le Viet Nam et la Thaïlande cherchent tous deux à adapter aux conditions locales les efforts déployés pour réaliser les OMD en les intégrant dans les plans de développement nationaux. Il salue les résultats remarquables obtenus par la Thaïlande, qui a atteint plusieurs OMD avant l'échéance, mais estime que tout en continuant de se forger une réputation mondiale pour la qualité de son système d'enseignement supérieur, elle devrait prendre de nouvelles mesures pour améliorer l'accès à l'enseignement primaire. Elle pourrait aussi aller plus loin dans la réalisation de l'objectif 7, relatif à la préservation de l'environnement. Les inégalités démographiques et géographiques constituent un éternel problème, qu'il convient d'aborder dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015. Le Viet Nam remercie la Thaïlande pour son aide au développement et se réjouit à l'idée de continuer à collaborer étroitement avec elle à l'avenir, tant au niveau bilatéral que dans des cadres régionaux et internationaux.

Mexique (E/2014/65)

10. **M. Lastiri Quirós** (Observateur du Mexique), Secrétaire adjoint pour la prévision, la planification et l'évaluation au Ministère du développement social, dit que, sur les 51 indicateurs des OMD s'appliquant au Mexique, 38 ont déjà été atteints et 5 le seront en 2015. L'objectif 1, concernant la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim, a été atteint, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1,25 dollar par

jour ayant été réduite de moitié entre 1989 et 2012. S'agissant de l'objectif 2, l'enseignement primaire est désormais universel et le taux d'analphabétisme chez les jeunes a chuté de deux tiers. Le pourcentage d'élèves achevant leurs études primaires est passé de 75,1 % à 96,4 %. Des progrès ont été réalisés dans la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes (objectif 3) : entre 1988 et 2012, la proportion de sièges occupés par des femmes au Congrès a triplé, celles-ci détenant plus d'un tiers des sièges. En vertu de la réforme législative en cours, 50 % des candidats aux élections de 2015 devront être des femmes. Le rapport filles/garçons est atteint à tous les niveaux de l'enseignement, sauf dans le primaire, où l'on s'en rapproche. Quant à l'objectif 4, la forte baisse des taux de mortalité infantile et des enfants de moins de 5 ans enregistrée entre 1990 et 2012 montre que ces taux se rapprochent des cibles fixées.

11. En ce qui concerne l'objectif 5, le taux de mortalité maternelle a été réduit de moitié depuis 1990, mais avec 42,3 décès pour 100 000 naissances vivantes, il demeure néanmoins élevé. Le pourcentage d'accouchements surveillés par du personnel de santé qualifié est passé de 76,7 % en 1990 à 96 % en 2012. Pour ce qui est de l'objectif 6, l'incidence du VIH/sida est restée largement inférieure au taux cible en 2012, tandis que celle du paludisme est tombée de 51,1 à 0,7 cas pour 100 000 habitants. Quant à l'objectif 7, relatif à la préservation de l'environnement, le pourcentage de zones maritimes et terrestres protégées a été porté de 7,1 % à 13 %. En outre, l'accès à un approvisionnement durable en eau propre et à l'assainissement a été sensiblement amélioré. Grâce aux efforts déployés par le Mexique pour mettre en place un partenariat mondial en faveur du développement, dans l'optique de l'objectif 8, le pourcentage d'habitants ayant souscrit à un service de téléphonie mobile a sextuplé depuis l'an 2000. En 2013, 43 % de la population utilisait Internet.

12. Afin de faciliter la réalisation des OMD, le Gouvernement mexicain a élaboré des stratégies d'inclusion économique et sociale, dont la Croisade nationale contre la faim, coordonnée par le Ministère du développement social et visant à garantir l'élimination de la faim, éradiquer la malnutrition chez les enfants, augmenter la production et les revenus agricoles, réduire au maximum les pertes après récoltes ainsi que les pénuries alimentaires et promouvoir la participation communautaire. Le Gouvernement

cherche aussi à promouvoir l'adoption d'une approche intersectorielle au sein de l'administration publique fédérale, la coordination entre les autorités à l'échelon fédéral et aux niveaux des États et des municipalités, ainsi que la participation de la société civile et des citoyens dans le cadre de commissions locales.

13. Afin de bâtir une société prospère et inclusive, le Gouvernement mexicain a signé le Pacte pour le Mexique, réunissant les trois principaux partis, qui a mis un terme à 15 ans d'impasse législative et eu des répercussions considérables sur l'économie et la société. En 2013-2014, le Congrès a approuvé des réformes économiques concernant le secteur énergétique, les télécommunications, la compétitivité et les finances; des réformes sociales dans les domaines de l'éducation, de la fiscalité et de la sécurité sociale; et des réformes de la gouvernance ayant pour but d'améliorer la transparence et les systèmes politique et électoral. Les réformes visant à combattre la corruption sont en attente d'approbation.

14. Adopter une approche multidimensionnelle pour lutter contre la pauvreté, promouvoir une croissance économique soutenue et profitant à tous ainsi qu'un marché du travail productif et ouvert, offrir un enseignement de qualité, mettre en place un nouveau système de santé universel, réduire le taux de mortalité maternelle, promouvoir l'égalité des sexes, étendre le réseau de protection sociale, consolider le système fiscal, assurer des dépenses sociales plus progressives et faire face aux changements climatiques comptent parmi les principales tâches à accomplir dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015. Les OMD ont été une expérience réussie pour le Mexique puisqu'ils ont conduit au renforcement de la coopération entre les institutions étatiques, à l'amélioration des systèmes d'information statistique ainsi qu'à l'évaluation et au contrôle rigoureux des politiques des pouvoirs publics. Alors qu'il se prépare à la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015, le Gouvernement mexicain considère que l'exclusion sociale et économique requiert une intervention immédiate et s'engage à adopter une approche pluridimensionnelle pour lutter contre la pauvreté et les inégalités.

15. **M^{me} Bustamante Suárez** (Observatrice du Pérou), prenant la parole en tant que critique des exposés, dit que les politiques d'élimination de la pauvreté adoptées par le Mexique constituent des bonnes pratiques qui, tout comme les enseignements

tirés de l'expérience, doivent être partagées. L'approche pluridimensionnelle sur laquelle se fondent ces politiques vise à remédier aux lacunes de l'enseignement et à assurer l'accès à la santé, à la sécurité sociale, à la nourriture, aux services de base et à un logement décent. Elle donne une vision plus complète de la pauvreté, surtout dans des pays à revenu intermédiaire comme le Mexique ou le Pérou, où la pauvreté est en baisse en termes monétaires mais où les aspects structurels subsistent. La solution consiste à coordonner l'action menée dans tous les secteurs et tous les niveaux du Gouvernement. Au Pérou, le Ministère du développement et de l'inclusion sociale joue un rôle actif dans cette action.

16. Si l'élimination de la pauvreté est un objectif fondamental des plans stratégiques de plusieurs organismes, fonds et programmes des Nations Unies, le caractère pluridimensionnel de la pauvreté doit toutefois être pris en compte dans la méthode utilisée pour classer les États Membres comme pays à revenu intermédiaire, pays à faible revenu ou pays contribuants nets à des fins de programmation. Le revenu n'est évidemment pas à lui seul un élément permettant de mesurer correctement l'ampleur des difficultés que les pays en développement, et notamment ceux à revenu intermédiaire, qui comptent plus de 70 % des pauvres dans le monde, doivent surmonter pour éliminer la pauvreté. Le caractère pluridimensionnel de la pauvreté montre en outre combien il importe que la communauté internationale soutienne l'action menée pour éliminer l'extrême pauvreté et assurer la stabilité des marchés financiers internationaux et une bonne gouvernance à l'échelon mondial.

17. Le Mexique a accompli des progrès sur la voie de l'inclusion sociale et de l'égalité des sexes, grâce aux efforts qu'il déploie pour étendre son réseau de protection sociale, offrir aux femmes de plus grandes possibilités de participer à la vie politique, de recevoir une éducation, de trouver un emploi, et améliorer ainsi leur intégration dans la société et leur productivité. La promotion de l'égalité des sexes, notamment sur le marché du travail, favorise l'inclusion sociale et productive, ce qui facilite l'instauration d'une croissance économique durable. L'exemple du Mexique montre que l'égalité des sexes assure une participation plus active de la société à la croissance et au développement et, partant, renforce les capacités nationales, facteur essentiel à la réalisation des OMD.

18. La promotion de financements accessibles à tous, grâce à un accès plus large au crédit, à des investissements en capital humain et au développement des infrastructures, contribue au développement économique durable. La délégation péruvienne ne doute pas que le Mexique saura s'appuyer sur les progrès réalisés dans le cadre des OMD pour atteindre les objectifs de développement durable. Elle engage le Gouvernement mexicain à renforcer ses politiques en matière d'adaptation sociale et de prévention de l'appauprissement de la biodiversité.

19. Le développement durable ne pourra être assuré sans une réduction des déchets et de la pollution résultant des modes de production et de consommation. À cet égard, la représentante du Pérou souhaite obtenir de plus amples informations sur les principaux enseignements que le Mexique a tirés de son expérience et sur les difficultés qu'il a rencontrées dans ses efforts pour adopter des modes de production et de consommation durables. Le Gouvernement péruvien soutient l'action menée par le Mexique pour remédier aux lacunes structurelles et assurer ainsi l'égalité, l'inclusion sociale et l'élimination de la pauvreté, autant d'éléments essentiels au développement humain.

Géorgie (E/2014/72)

20. **M. Imnadze** (Géorgie), prenant la parole au nom de M^{me} Irma Kavfaradze, Vice-Ministre géorgienne de l'économie et du développement durable, dit que son pays a accompli des progrès considérables dans la réalisation des objectifs 1, 2, 3, 7 et 8 des OMD. Bien que le taux de chômage et la proportion d'enfants vivant dans la pauvreté demeurent élevés, la Géorgie a réussi à réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Depuis l'an 2000, la scolarisation des enfants est presque universelle dans le primaire où l'on enregistre de bons indices de parité entre les sexes à tous les niveaux, même si les filles issues de minorités ethniques restent le groupe le plus susceptible d'abandonner l'école. Depuis l'adoption, en 2010, d'une loi garantissant l'égalité des sexes et la création d'un conseil parlementaire pour l'égalité des sexes, le pourcentage de femmes siégeant au Parlement a franchi le seuil des 10 % et les femmes occupent de plus en plus de postes ministériels. Le rapport hommes/femmes dans le secteur privé s'est également amélioré, bien que ces dernières restent sous-représentées aux niveaux décisionnels et que leurs traitements ne représentent toujours que 60 % de ceux

des hommes. En outre, la Géorgie a amélioré l'accès à l'eau potable, même si des inégalités subsistent entre les zones rurales et urbaines. Des plans d'action ont été élaborés afin d'assurer une application plus efficace des conventions internationales relatives aux changements climatiques. Elle a également signé plusieurs accords de libre-échange et aboli la quasi-totalité de ses barrières non tarifaires.

21. Les progrès ont été plus lents dans la réalisation des objectifs 4, 5 et 6. La Géorgie vient toujours au deuxième rang des pays ayant le taux de mortalité infantile le plus élevé en Europe. Elle s'efforce d'étendre sa couverture vaccinale, surtout dans les zones rurales. Elle a réduit de plus de la moitié son taux de mortalité maternelle, augmenté la proportion d'accouchements effectués par du personnel médical qualifié et élargi ses services de planification familiale. La Géorgie a été l'un des premiers pays de la région à donner accès au traitement antirétroviral à tous les patients atteints du VIH/sida, et l'Organisation mondiale de la Santé est sur le point de certifier que le paludisme a disparu sur son territoire. Malheureusement, elle figure toujours parmi les 27 pays aux prises avec le grave problème que représente la tuberculose à bacilles multirésistants.

22. La volonté politique était un important facteur de succès. Les plans de développement nationaux ont privilégié l'amélioration de la santé maternelle et l'éradication des maladies et des organismes gouvernementaux ont été créés afin de coordonner les activités entreprises dans ces domaines. Le deuxième facteur a été l'investissement de ressources, à la fois internes et externes. Le Gouvernement géorgien a alloué des fonds considérables à la réalisation des OMD, mais les partenariats internationaux restent néanmoins indispensables, notamment pour l'achat de nouveaux vaccins et médicaments qui sont souvent coûteux. En troisième lieu, les investissements dans l'amélioration de la qualité des données ont contribué aux progrès réalisés. Dans le domaine de la santé maternelle et infantile, le Gouvernement géorgien a mobilisé les ressources nécessaires à la mise en place d'un système de gestion capable de transformer des données brutes en informations utiles. Le quatrième facteur concerne la promotion de soins s'appuyant sur des données factuelles. Sur la base des résultats de travaux de recherche, un protocole clinique national a été établi pour les césariennes en 2013. Son approche du VIH/sida fondée sur des données scientifiques a fait

de la Géorgie un modèle en matière de prévention et de traitement. Pourtant, il subsiste de nombreux problèmes, tels que le diagnostic tardif du VIH/sida et de la tuberculose et la stigmatisation sociale associée à ces deux pathologies.

23. Les expériences nationales font apparaître des résultats positifs dans les régions où il existe des conseils nationaux de coordination, aux côtés des mécanismes de coordination interinstitutions qui opèrent en collaboration avec les organismes donateurs et ceux des Nations Unies. La communauté internationale devrait donc continuer à fournir une assistance aux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. La participation des partenaires de la société civile, notamment les médias et les universités, a également joué un rôle essentiel dans la recherche de consensus et la coordination des interventions.

24. L'accès universel aux soins de santé devrait occuper une place plus importante dans le programme de développement pour l'après-2015. Il faut en particulier trouver un traitement antiviral abordable et efficace de l'hépatite C, qui représente un fardeau considérable pour les pays à revenu intermédiaire comme la Géorgie.

25. **M^{me} Jurevičienė** (Observatrice de la Lituanie), prenant la parole en tant que critique des exposés, dit qu'avant d'intégrer l'Union européenne, son pays a mis en œuvre des réformes institutionnelles, économiques et sociales comparables à celles entreprises par la Géorgie. Elle s'enquiert des mesures que le Gouvernement géorgien prévoit de prendre, en vue de lutter contre la pauvreté et le chômage durant le cycle 2014-2020, et souligne que de nouveaux progrès sont nécessaires pour renforcer le pouvoir économique des femmes et assurer leur représentation aux niveaux décisionnels. En ce qui concerne les taux de mortalité infantile, les disparités considérables entre les zones urbaines et rurales étant préoccupantes, il serait intéressant de savoir quelles sont les mesures envisagées pour remédier à cet état de choses, notamment en matière de coordination entre les autorités locales et centrales. Il serait également utile que le Gouvernement géorgien indique comment il entend maintenir les acquis remarquables obtenus dans le domaine de l'éradication des maladies lorsque prendra fin, en 2016, le financement accordé par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

26. **M. Spinellis** (Grèce), prenant la parole en tant que critique des exposés, dit que son pays collabore étroitement avec la Géorgie dans le domaine de la santé. Il s'enquiert des futures politiques et des projets visant à réduire la mortalité infantile. Il souhaite également recevoir des informations complémentaires sur les méthodes adoptées pour éliminer le paludisme et les mesures prises pour améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH.

27. **M. Moieldin** (Secrétaire général et Envoyé spécial du Président du Groupe de la Banque mondiale pour les objectifs du Millénaire pour le développement, pour le processus d'élaboration du programme de développement pour l'après-2015 et pour le développement financier), parlant en sa qualité de modérateur, dit que les exposés fournissaient des éléments qui seront utiles lors de l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015. Il se demande dans quelle mesure les OMD ont contribué au succès des politiques nationales. À un peu plus de 500 jours de l'échéance fixée pour la réalisation des OMD, il convient de faire le point et de recenser les enseignements à tirer des expériences réussies et les inquiétudes que suscitent les objectifs qui n'ont pas encore été atteints. Il souhaite obtenir de plus amples informations sur les mécanismes qui ont permis aux trois pays ayant présenté des exposés de passer de l'engagement politique à l'action, et sur le rôle joué par les technocrates dans la coordination et le suivi. Il se demande s'il serait utile de poursuivre le débat sur les questions ayant trait au financement et à la qualité des données. Les OMD initiaux étaient axés sur des indicateurs tels que les taux de scolarisation et l'accès aux soins de santé, mais d'autres instruments de mesure prenant en compte à la fois la quantité et la qualité des services peuvent aussi être utilisés. Il invite les auteurs des exposés à fournir des précisions sur l'impact de la croissance sur les revenus ainsi que sur les inégalités entre les sexes, et recommande de poursuivre le débat sur le rôle des partenariats régionaux et internationaux.

28. **M. Phuangketkeow** (Observateur de la Thaïlande) dit qu'avant même l'adoption des OMD, son gouvernement appliquait déjà une approche du développement axée sur l'être humain s'inspirant de la philosophie de l'autosuffisance qui, à la fois aux niveaux individuel et national, est fondée sur la modération, la sagesse, la résilience, l'harmonie avec

l'environnement et la reconnaissance des forces et faiblesses de chacun.

29. La communauté internationale doit faire porter son attention sur les moyens d'atteindre les OMD, en particulier sur la mobilisation des ressources financières. Dans cette optique, il est essentiel de renforcer les partenariats mondiaux et régionaux afin de veiller à l'application des OMD au niveau national.

30. L'Observateur de la Thaïlande convient que son pays doit faire plus dans le domaine de la santé infantile et maternelle. Ses succès quantitatifs dans la réalisation des OMD doivent s'accompagner de progrès qualitatifs dans l'action menée pour réduire les inégalités, renforcer l'équité et offrir un plus large accès aux services, surtout aux populations vulnérables et marginalisées. De meilleurs indicateurs doivent être définis pour mesurer les bienfaits que les OMD procurent à ces populations.

31. En ce qui concerne les partenariats, la Thaïlande est de plus en plus engagée dans une solide coopération aux fins du développement bilatéral et trilatéral avec les États-Unis, le Japon et bien d'autres pays dans les domaines de la santé publique et de l'agriculture. Cependant, la mobilisation de ressources requiert aussi la participation du secteur privé et la mise en place de partenariats multipartites.

32. Par ailleurs, malgré l'absence de consensus à propos de la définition de la notion de sécurité humaine, le Gouvernement thaïlandais aborde cette problématique, soulevée par le représentant du Japon, dans le cadre de son approche du développement axée sur l'être humain. Les sommes considérables investies par la Thaïlande dans le système de couverture sanitaire universelle ont porté leurs fruits puisque ce système a permis d'éliminer la pauvreté en réduisant la part des revenus consacrée aux soins de santé par les citoyens. Elle a aussi créé un sentiment de sécurité au sein de la population et empêché l'apparition de maladies et renforcé ainsi la productivité.

33. S'agissant de la bonne gouvernance, les événements politiques survenus récemment en Thaïlande ne signifient pas que son gouvernement tourne le dos à la démocratie. Les événements du 22 mai 2014 seront pour elle l'occasion de renforcer ses institutions démocratiques en vue de rétablir la démocratie aussitôt que possible.

34. **M. Lastiri Quirós** (Observateur du Mexique) dit que son gouvernement s'efforce de prendre des mesures pour limiter la perte de diversité biologique et protéger l'environnement. En prévision du programme de développement pour l'après-2015, il a défini de nouveaux cadres constitutionnels et institutionnels. Les divers partis politiques souhaitent établir un programme national incorporant des priorités alignées sur les OMD et, de concert avec le pouvoir exécutif fédéral, ont proposé au Congrès des réformes visant à assurer l'inclusion sociale et économique ainsi qu'à réduire les inégalités. La réforme de l'énergie a attiré des investissements et créé des emplois, l'État restant propriétaire des réserves d'hydrocarbures du Mexique. La réforme des télécommunications permettra aux Mexicains de faire des économies et favorisera la concurrence. Des réformes secondaires dans les domaines des télécommunications et de la concurrence sont à l'étude en vue de rendre le Mexique plus attrayant pour les investisseurs et d'établir des règles claires concernant la concurrence entre acteurs politiques.

35. La réforme financière facilitera l'accès au crédit à des conditions plus abordables, permettra l'intégration financière des familles et offrira des services bancaires à des millions de personnes. La réforme de l'éducation viendra compléter les mesures prises pour élargir l'accès à l'enseignement en améliorant la qualité de celui-ci. La réforme fiscale rendra le système plus juste, en le faisant reposer sur des finances saines qui facilitent la mise en place de mécanismes de transfert. Le programme ambitieux visant à fournir des prestations à 6,5 millions de familles permettra, avec le soutien de la Banque mondiale, d'offrir aux bénéficiaires de nouvelles possibilités, d'entrer dans l'économie productive, et de briser ainsi le cycle de la pauvreté et de favoriser la mobilité sociale. Les réformes de la sécurité sociale permettront de passer à un système de sécurité sociale universelle. Associées à une réforme destinée à promouvoir la transparence, les réformes politiques et électorales visant à consolider la démocratie renforceront la gouvernance. Ces réformes permettront de créer une croissance économique plus inclusive et des emplois, d'accroître la compétitivité, de tirer le meilleur parti des ressources nationales et d'instaurer une plus grande justice sociale.

36. **M. Imnadze** (Géorgie) dit que son gouvernement réduira encore l'extrême pauvreté grâce à sa Stratégie nationale de développement social et économique jusqu'en 2020, qui assurera une croissance

profitant à tous et une utilisation rationnelle des ressources. Afin de s'attaquer au problème du chômage chez les jeunes, la Stratégie s'attache à proposer des formations professionnelles de haut niveau et à améliorer l'enseignement général, augmentant ainsi le nombre d'ouvriers qualifiés et renforçant le marché du travail, qui bénéficiera aussi de l'adoption de réglementations et de l'élimination des barrières tarifaires et d'autres obstacles au commerce. La croissance économique est directement liée au renforcement de la protection sociale et à la réalisation des OMD.

37. Bien que le taux de mortalité infantile soit toujours élevé, il est très inférieur aux taux enregistrés dans le passé. En collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Agency for International Development des États-Unis (USAID), le Conseil chargé de la coordination des soins de santé maternelle et infantile du Ministère du travail, de la santé et des affaires sociales recueille actuellement des données d'analyse et encourage la régionalisation des soins. Le taux de mortalité infantile étant le plus élevé dans les zones rurales, le Gouvernement géorgien fait porter ses efforts sur l'intégration fonctionnelle des niveaux de prestation et sur l'amélioration des soins obstétriques et néonatals à l'échelon régional. Il a créé une commission et un programme d'accréditation visant à garantir la qualité des soins prénatals.

38. Afin d'améliorer la qualité de vie des victimes du paludisme et du VIH/sida, le Gouvernement géorgien a collaboré avec l'Organisation mondiale de la Santé et d'autres organismes des Nations Unies, notamment l'UNICEF, et avec la société civile. Il a eu recours à l'assistance internationale car les médicaments de première nécessité doivent rester abordables si l'on veut continuer à réaliser des progrès.

39. Les activités menées par le Gouvernement géorgien pour forger des partenariats sont directement liées aux financements, qui sont indispensables pour obtenir des résultats à long terme. La définition des priorités requiert souvent le concours d'acteurs internationaux, mais une fois celles-ci fixées, les meilleurs agents de développement sont ceux qui opèrent sur le terrain. L'obligation de rendre compte des fonds déboursés incombe aux responsables locaux et partenaires eux-mêmes.

40. Prévue pour 2016, la fin de l'aide financière fera peser un fardeau sur le Gouvernement géorgien, qui a commencé à allouer des fonds pour remédier à cette situation. Une étude des progrès réalisés et de la mise en œuvre des enseignements tirés sera utile non seulement à la Géorgie mais aussi à d'autres pays.

41. **M^{me} Tollmann** (Allemagne) dit que, faute de consultations approfondies avant l'établissement des OMD, elle souhaiterait savoir si les objectifs ont été compatibles avec les priorités nationales existantes ou si, nécessitant de vastes réformes structurelles difficiles à annuler, telles que l'établissement des soins de santé universels, ils ont détourné des ressources d'autres domaines.

42. **M. Larsen** (Observateur de la Norvège) dit que la bonne gouvernance n'est pas seulement une question de participation démocratique, d'état de droit et de respect des droits de l'homme, mais suppose aussi une gouvernance économique solide favorisant une économie de marché viable, la croissance et les investissements. Il demande aux auteurs des exposés dans quelle mesure la bonne gouvernance démocratique et économique a constitué pour leur pays une condition préalable indispensable à la réalisation des OMD et un objectif en soi.

43. **M. Imnadze** (Géorgie) dit que, si les OMD ont facilité la formulation de la politique de son gouvernement, ils ne peuvent prendre en compte les priorités de tous les pays. La bonne gouvernance est indispensable pour assurer une croissance économique sociale, durable et inclusive qui favorise le bien-être de tous et l'utilisation rationnelle des ressources et de l'assistance financière.

44. **M. Lastiri Quirós** (Observateur du Mexique) dit que les OMD ont aidé son gouvernement à formuler et à exécuter des engagements tels que son plan de développement national, qui comporte des indicateurs permettant le suivi des progrès accomplis et lui ont ainsi donné une idée claire des mesures et des politiques à mettre en œuvre. S'agissant de la bonne gouvernance, la croissance s'appuie sur des institutions solides, sur l'état de droit, sur la transparence, sur l'obligation de rendre compte, sur le respect des droits de l'homme et sur l'inclusion économique et sociale.

45. **M. Phuangketkeow** (Observateur de la Thaïlande) dit que son gouvernement a de tout temps adopté une stratégie de développement humaniste et conforme aux OMD. Les objectifs ont aidé à établir les

priorités nationales mais les pays ont besoin d'une certaine souplesse pour adapter ces priorités en fonction de la situation qui leur est propre. La bonne gouvernance est essentielle au développement économique et la responsabilité et la transparence sont essentielles à la réalisation des OMD.

46. **M. Mohieldin** (Secrétaire général et Envoyé spécial du Président du Groupe de la Banque mondiale pour les objectifs du Millénaire pour le développement, pour le processus d'élaboration du programme de développement pour l'après-2015 et pour le développement financier), parlant en sa qualité de modérateur, dit que la croissance économique inclusive et durable, les institutions efficaces favorisant la stabilité et l'adoption de politiques rationnelles qui encouragent l'inclusion, réduisent les inégalités et la pauvreté et améliorent l'éducation et les soins de santé facilitent la réalisation des OMD. Pour le succès des objectifs pour l'après-2015, il faudra investir dans la gestion des données, obtenir des financements dans le cadre de partenariats et assurer une exécution de qualité.

La séance est levée à 11 h 40.